LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

Excès et limites d'un audiovisuel toléré

La liberté de la presse et d'expression ne se jauge pas à l'aune de la foison de journaux et de télévisions offshore tolérées. Sinon, en la matière, l'Algérie, qui compte près de 200 périodiques et une dizaine de chaînes de télévision, aurait amélioré son classement dans les tableaux annuels des organisations internationales.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Avant même que le gouvernement ne consente à lâcher un peu de lest et confectionne une loi sur l'audiovisuel, des chaînes de télévision de droit étranger ont intégré le champ médiatique national.

Pour contourner l'absence d'assise juridique qui aurait pu permettre la naissance de télévisions privées, le gouvernement, qui, assurément, était déjà dans des perspectives politiques importantes, se rendit à des dérogations spéciales pour l'activité de télévisions offshore et, du coup, consacrer un fait accompli.

Car, pendant plusieurs mois, des chaînes de télévision privées ont activé en toute illégalité, admises même à couvrir des activités officielles. Pour se sortir d'une situation sur laquelle il était régulièrement interrogé sur une telle situation, le gouvernement délivra des autorisations spéciales, en attendant qu'il finalise son chantier relatif à la loi sur l'audiovisuel. Une loi qui a fini par être promulguée mais qui, à la déception générale, n'ouvre pas totalement le secteur audiovisuel à l'investissement privé. Selon les termes de la loi, dont l'entrée en application tarde à voir le jour, seules les chaînes thématiques peuvent être lancées. Mais cette balise n'a aucunement influé sur les chaînes de télévision déjà lancées. Ces dernières ont poursuivi d'être des chaînes généralistes, alternant bulletins d'information et émissions notamment politiques. D'ailleurs, c'est dans ce volet-là qu'elles se sont distinguées. Et toutes se sont retrouvées, comme mues par un même et seul intérêt éditorial, à faire la campagne électorale du candidat Bouteflika. Sur la plupart de ces chaînes, il n'y avait de l'espace que pour la promotion de Bouteflika. Une chaîne, WiamTV, pour ne pas la citer, fut même lancée spécialement pour appuyer la candidature de Bouteflika. Cet alignement derrière le Président sortant n'était pas fait pour déplaire à un gouvernement qui trouva en ces chaînes des vecteurs de propagande électoraliste inespérés. S'étant positionnées du «bon» côté de la barrière, ces chaînes ont parfois fait dans l'outrance, au point où l'une d'elles fut rappelée à l'ordre par la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle. Pour ces chaînes, l'éthique professionnelle n'en a pas toujours constitué un credo. Le gouvernement a souvent fermé les yeux sur leurs excès.

En revanche, il était de réaction ferme et excessive à l'encontre des chaînes privées qui affichaient une attitude éditoriale. Alatlas TV, qui a montré des sympathies pour le candidat Benflis, fut fermée manu militari, après une plainte suivie d'une perquisition de la gendarmerie dans ses locaux. Pas de voix discordante, donc.

L'audiovisuel, dans ses deux segments public et privé, est dédié à la promotion du candidat du système. Un audiovisuel qui a servi exclusivement le candidat Bouteflika, au détriment de ses concurrents qui, eux, ont dû se contenter des espaces offerts par la presse écrite.

Cependant, une question reste posée quant au devenir de ces chaînes de télévision qui, si elles désirent devenir des entreprises de droit algérien, doivent se conformer à la loi sur l'audiovisuel. Auquel cas, elles doivent se convertir en chaînes thématiques. A moins que le gouvernement ne se montre généreux à leur égard et émet pour elles des dérogations spéciales qui leur permettraient de demeurer des chaînes généralistes.

S. A. I.

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 3 MAI

Les engagements de Bouteflika

Le Président Abdelaziz Bouteflika a adressé, hier, un long message aux professionnels des médias à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. «J'ai veillé et je continuerai à veiller à ce que l'exercice de la liberté d'expression et de la presse se fasse loin de toute pression, en dehors de toute tutelle et de toute restriction, si ce n'est celle de la conscience professionnelle, ou celle expressément prévue par la loi. Les réformes que j'ai engagées n'ont pas entamé et n'entameront en rien cette liberté, exception faite des règles de la déontologie et celles ayant trait aux droits de l'Homme, à la sécurité nationale ou aux intérêts supérieurs de la Nation», a indiqué Bouteflika dans ce message diffusé en intégralité par l'APS. Il promet en outre de «parachever le processus législatif et réglementaire du système juridique régissant les activités liées au secteur de la communication, notamment celles relatives à l'organisation de la presse et des métiers y afférents, et aux organes de régulation compétents, ainsi que celles relatives à la publicité et au sondage». Abdelaziz Bouteflika, qui a bénéficié de l'appui des médias publics et de certains groupes de presse privés, appelle les «professionnels du secteur de la communication, au respect de la déontologie, des règles et obligations de la profession telles qu'énoncées dans notre législation nationale, et qui sont similaires à celles pratiquées dans les régimes démocratiques».

T. H.

À L'INITIATIVE DES ÉTUDIANTS ET D'EX-ANIMATEURS ET MILITANTS DU MCB

Tizi-Ouzou marchera encore pour dire non à la répression de la marche du 20 avril dernier

La réprobation et l'indignation suscitées par l'empêchement et la répression violente de la manifestation du 20 avril dernier ainsi que les dépassements commis par des éléments des services de sécurité à l'encontre de jeunes manifestants ne sont pas encore tombés.

Après le MAK qui a mobilisé la rue le 27 avril dernier, c'est au tour de la CLE, Coordination locale des étudiants de l'Université de Tizi-Ouzou d'appeler à une marche de protestation. L'incitation de la coordination des comités autonomes qui regroupe les comités représentatifs des étudiants des campus et des résidences de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a été décidée, il y a plus d'une semaine, lors d'une assemblée tenue au campus universitaire Hasnaoua.

Les étudiants qui ont débattu des différents problèmes qu'ils vivent dans les campus et les résidences universitaires n'ont pas manqué de dénoncer la violation des franchises universitaires, acte qui a été constaté, lors de la manifestation avortée du 20 avril dernier, citant le cas de l'étudiant interpellé au sein du campus biologie-médicale.

A l'issue de leur assemblée générale, les étudiants de la CLE ont convenu d'un plan d'action qui se traduira notamment par la marche qui aura lieu le 5 mai prochain. La dénonciation de la violation par la police des franchises universitaires et la répression de la marche commémorative du Printemps berbère du 20 avril dernier ainsi que la revendication du statut de langue officielle pour tamazight sont les principaux mots d'ordre qui seront portés par les étudiants qui seront rejoints par de nombreuses personnalités politiques et d'anciens militants du MCB et notamment une dizaine parmi ceux qui ont signé l'appel dit d'Ighrem (Béjaïa) pour une marche unitaire, le 20 avril dernier.

Dans un communiqué qu'ils viennent de rendre public, Lounaouci Mouloud, Saïd Khelil, Saïd Boukhari, Doumane Saïd, Tari Aziz, Ould Ouali Samy Hassani, Chemekh

Saïd, Hadda Nacer, About Arezki, Kejat Saïd, signataires de l'appel de Tighremt pour la marche du 20 avril 2014, rappellent que cette marche a fait l'objet d'une répression d'une rare violence par le pouvoir, allant jusqu'à violer les franchises universitaires.

Ces militants et ex-animateurs du MCB appellent «les citoyennes et les citoyens à se joindre massivement à la marche du lundi 5 mai 2014, initiée par la coordination locale des étudiants de l'UMMTO, pour dénoncer, condamner et exiger réparation quant à la violente répression dont a fait l'objet une manifestation pacifique commémorative du 20 avril, date symbole du combat identitaire et pour les libertés démocratiques».

Tamazight langue nationale et officielle, le respect des libertés démocratiques, le rejet de la répression, la dénonciation de la violation des franchises universitaires sont les mots d'ordre retenus par ces signataires du document, dans leur appel à la marche qui démarrera du campus de l'université Hasnaoua vers l'ancienne mairie.

S. A. M.

CÉLÉBRATION DU 1er MAI

Marche de protestation du PST à Béjaïa

Le Parti socialiste des travailleurs (PST) a choisi de célébrer dans la protestation la Journée mondiale des travailleurs, avant-hier jeudi ,à travers une marche dans la ville de Béjaïa.

Près de 200 personnes ont pris part à la manifestation de rue qui s'est ébranlée à 10h ,du théâtre régional de la ville vers l'esplanade de la Maison de la culture Taos Amrouche.

Brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : «Pour un salaire digne», «non au capitalisme», «non aux emplois précaires», «les usines pour les travailleurs», les manifestants ont repris à tue-tête, tout au long du parcours de la marche, des slogans fustigeant la politique économique du gouvernement, responsable, dénonce-t-on, du «bradage» du secteur public au profit de prédateurs privés et du chômage de masse chez les jeunes.

Devant le siège de la Maison de la culture, point de chute de la marche, Mahmoud Rachidi, secrétaire général du PST, a sévèrement critiqué la politique du gouvernement qui veut, selon lui, «remettre en cause tous les acquis des travailleurs», plaidant pour «une convergence démocratique antilibérale.»

Le secrétaire général du PST a également exigé l'intégration de tous les travailleurs du pré-emploi et la révision à la hausse du SNMG.

«Le SNMG à 18 000 DA, c'est une honte. On réclame un SMIG à 45 000DA», a-t-il martelé, tout en invitant les travailleurs de la wilaya à ne pas céder aux politiques des superpuissances.

Dans sa déclaration, le PST estime que «les luttes des travailleurs à l'instar des grèves des cheminots, du métro, du port d'Alger, de Samsung Sétif, de Lafarge Mascara, etc., rappellent en ce 1er Mai que la résistance contre le libéralisme est la seule alternative pour imposer une autre politique. Il convient de signaler par ailleurs que Algérie-Poste de Béjaïa a organisé, de son côté, la traditionnelle marche des facteurs dans les rues du chef-lieu de wilaya le même jour.

A. K.

Clarifications de M. Omar Aktouf au sujet de l'appel «ANC» du 27 avril 2014

Après avoir reçu maints messages «étonnés» et avoir pris connaissance des «réactions» publiées dans la presse algérienne je tiens à apporter les clarifications suivantes :

• Mon seul et unique contact m'ayant sollicité était un des signataires en qui j'ai toute confiance et même amitié.

• J'ai accepté de donner ma signature à un texte dont j'approuve totalement la teneur.

• Je n'avais aucune connaissance par ailleurs de qui, à part M. Hidouci, allait être parmi les premiers signataires, et n'ai pris connaissance de l'identité des autres qu'au moment de la publication de l'appel.

• Suite à cela et aux nombreuses réactions attirant mon attention sur la présence hautement problématique de certaines signatures aux côtés de la mienne, je tiens à affirmer solennellement ici que je refuse de la façon la plus énergique que mon nom soit associé à quiconque soupçonné d'actes criminels contre notre peuple, ou tenant de projet théocratique, projet constituant, de surcroît, un des chevaux de Troie de la doctrine néolibérale que j'ai combattue toute ma vie.

• Je déplore le fait de n'avoir pas été préalablement mieux informé quant aux noms qui allaient figurer avec le mien.

• Aussi, et tout en continuant à souscrire sans réserve au contenu de l'appel, je demande aux initiateurs du texte de retirer mon nom de cette liste de signataires.

Bruxelles, le 30 avril 2014.

Omar Aktouf